

Chers licenciés, chères licenciées du massif jurassien,

Dans le cadre des élections qui se tiendront le **25 avril 2026**, nous lançons un **appel à candidatures** à destination de l'ensemble des licenciés du massif jurassien souhaitant s'engager et contribuer activement à la vie et au développement de notre structure.

Ces élections sont un moment clé pour l'avenir de notre massif. Elles permettent à chacun et chacune de s'impliquer, de faire entendre sa voix et de participer aux orientations et décisions à venir.

Toutes les compétences sont nécessaires (communication, finances, événementiel...)

### Qui peut candidater ?

Pour que sa candidature soit déclarée recevable, tout candidat doit :

- Être titulaire d'une licence DIRIGEANT OU COMPETITEUR valide à la date limite de dépôt des candidatures ;
- Avoir été titulaire d'une licence FFS au 31 décembre de l'année précédant le scrutin. (soit le 31 décembre 2025) ;
- Avoir 16 ans révolus au jour de l'élection ;
- Ne pas se trouver dans un cas d'inéligibilité prévu à l'article 18 des statuts ; (remplir une attestation sur l'honneur)

### Comment candidater ?

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature en indiquant leur Nom, Prénom et numéro de licence, par courrier postal ou électronique, avec demande d'accusé de réception, ou par tout moyen permettant de faire la preuve de la date de dépôt, au siège du comité de ski **15 jours au moins avant l'ouverture des opérations de vote** soit le 9 avril à 23 h 59.

Par email à l'adresse suivante : [ski.comite@wanadoo.fr](mailto:ski.comite@wanadoo.fr) en demandant un accusé réception. Attention c'est la date de réception du mail dans la boîte du comité qui compte.

Nous comptons sur votre mobilisation pour faire vivre une gouvernance représentative, dynamique et engagée.

Sportivement,